

Journal Municipal Robiac-Rochessadoule

Été
2017



Un été fertile en animations

Toujours beaucoup de travaux

Un budget 2017 ambitieux et maîtrisé

Retour sur le Brevet des Randonneurs Cévenols

Les tribulations de 2 amis anglais dans notre village

En Cévennes, Robiac-Rochessadoule, village de mémoire tourné vers l'avenir



Sommaire

Page 1 - Bon à savoir

Page 2 - Le mot du Maire

Pages 3 à 9 - La Vie municipale

- Le budget 2017 (3-4)
- Les travaux (5-6-7)
- L'action sociale (8)
- L'information (9)

Page 10 - La Vie Citoyenne

- 8 mai
- Nettoyage des berges de la Cèze
- Vandalisme

Pages 11 à 16 - La Vie du village

- Enfance-Jeunesse (11)
- Culture-Animations (12-13-14)
- Brevet des randonneurs (15)
- Tribulations de 2 amis anglais (16)

Page 17 à 18 - Animations de l'été

Bon à savoir...

Horaires d'accueil à la Mairie et au CCAS :

Mairie de Rochessadoule : du lundi au vendredi de 8h30 à 12 h et de 15 h à 17 h

Mairie du Buis : permanences les mardis et vendredis de 9 h à 12 h

Maire et Maires adjoints : jours de permanence et sur rendez-vous

Urgences en dehors des heures d'accueil : 04 66 25 00 81

Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS) :

- Mairie de Rochessadoule : lundi et jeudi de 8h30 à 12 h et de 15 h à 17 h
- Mairie du Buis - Point CAF : mardi et vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
- Maire adjointe au Social : jours de permanence et sur rendez-vous

Numéros de téléphone utiles :

- **Mairie Rochessadoule** : 04 66 25 00 81 – **Mairie Le Buis** : 04 66 24 37 84
robiac-rochessadoule@orange.fr – www.mairierobiacrochessadoule.com
- **Maison médicale de Bessèges** : 04 66 25 00 02
- **Pompiers** : 18 ▪ **Gendarmerie** : 17
- **SAMU** : 15 ▪ **SAMU Social** : 115 ▪ **Toutes Urgences** : 112
- **Relais-Emploi Bessèges** : 04 66 25 28 22 – relaisemploi@ceze-cevennes.fr
- **Mission Locale Jeunes** : permanence au Relais-Emploi de Bessèges les mercredis de 9 à 12 h sur rendez-vous au 04 66 25 40 01

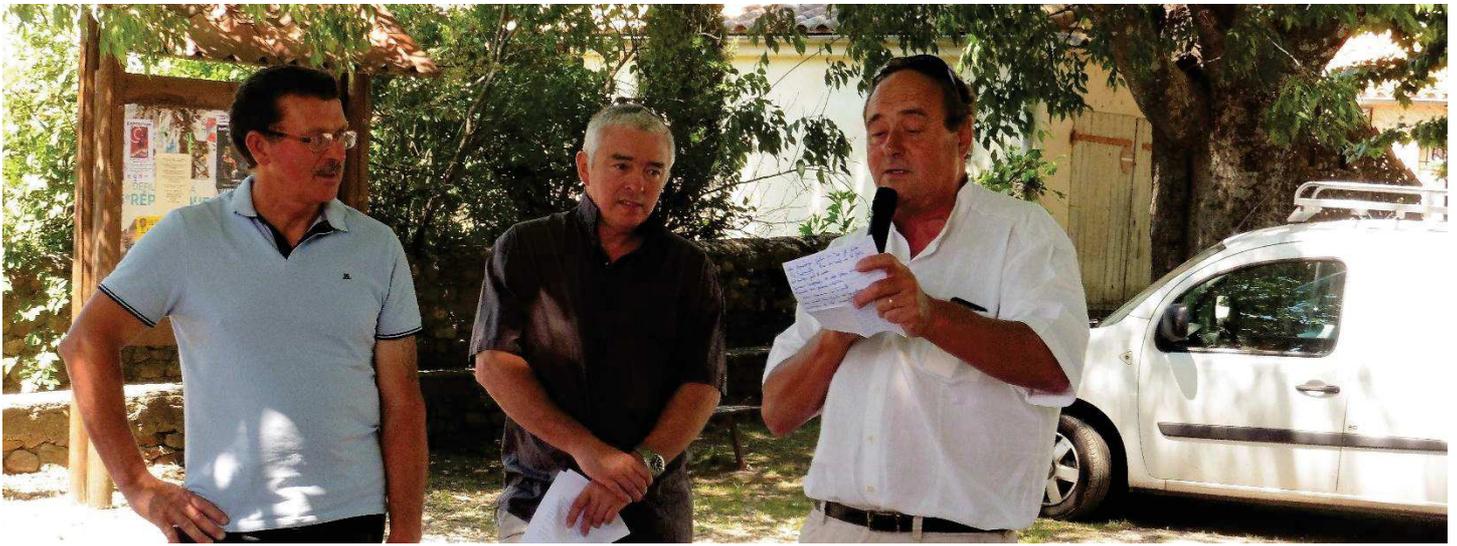
Dispositif « Alerte Citoyen » : comme déjà 300 personnes de notre village, en vous inscrivant en Mairie ou bien sur le Site www.alertecitoyens.com vous recevrez par SMS toute information susceptible de vous faciliter la vie au quotidien : alertes météo, coupures d'eau, interruption ou déviation de la circulation, école et bus scolaire,... N'hésitez pas à vous renseigner en Mairie.

Droit des sols - Urbanisme : les clôtures, cabanons, vérandas, rénovations, constructions neuves, agrandissements, démolitions, etc, doivent être déclarés en Mairie et obtenir une autorisation de travaux ou un permis de travaux.

Tri sélectif et Ramassage des encombrants :

- Des **colonnes de tri** sont disposées en différents lieux de notre village (papier - verre - bouteilles et emballages plastique) ainsi qu'une colonne pour les textiles au Buis (Espace Jean Blachère).
- **La déchetterie située à l'entrée de Bessèges** (à gauche en venant du Buis) est gratuitement à votre disposition. Vous pouvez directement y amener vos objets encombrants, meubles, cartons et végétaux. Elle **est ouverte le lundi de 14 à 17 h et du mardi au samedi de 8h30 à 12 h et de 14 à 17 h**.
- S'il ne vous est pas possible d'amener vous-même **vos encombrants** à la déchetterie de Bessèges, leur ramassage peut se faire sur votre pas de porte à condition d'**appeler le 04 66 61 32 93** au plus tard la veille des jours de ramassage (avant midi). Les ramassages se font les premiers et troisièmes vendredis de chaque mois.
- **Les conteneurs à déchets, disposés en différents endroits du village, n'acceptent que les déchets ménagers placés dans des sacs hermétiques. Il est interdit d'y mettre des cartons, gravats, appareils électriques,...**

*Photo première de couverture : randonneurs pédestres et vététistes sur l'ex voie-ferrée de Robiac à La Valette
Photo dernière de couverture : l'agglomération de Rochessadoule dans le haut de la Vallée du Rieusset*



Discours du Maire lors de la célébration des 60 ans de la Société de chasse La Fraternelle. A ses côtés Francis Aïtelli et Michel Bayle.

Le mot du Maire

Robiac-Rochessa...bouge ! Avec l'été qui s'installe voilà donc un nouveau numéro de notre Journal Communal.

Vous trouverez dans celui-ci les rubriques habituelles qui reprennent au fil des manifestations, des cérémonies, des témoignages, des actions entreprises,... l'essentiel de notre vie communale avec cependant deux événements un peu exceptionnels : l'organisation de la 45^{ème} édition du Brevet des randonneurs cévenols (une éclatante réussite !) et la visite de Wendy et Paul Marsh, deux amis anglais, venus en éclaireurs pour préparer le jumelage avec Edwinstowe.

De plus, dans ce numéro, nous avons voulu vous apporter un éclairage plus spécifique sur nos finances communales. Pour en avoir été responsable depuis juin 1995, avant de passer, cette année, la main à Jean-Marc d'Orival, devenu ainsi adjoint aux finances, il est clair que, dans ce domaine, nous sommes dans de bonnes dispositions. Ce qui n'était pas le cas il y a 22 ans. Nous avons alors des retards importants sur l'ensemble des dépenses obligatoires (contingents social et incendie,...), un nombre conséquent de factures à la traîne, un endettement non maîtrisé, des investissements incontournables non réalisés, une fiscalité galopante. Bref, il a fallu remettre de l'ordre dans les comptes et, au fil des ans, retrouver de la stabilité dans notre gestion financière. Ce fut un travail conséquent. Aujourd'hui, nous sommes parmi les bons élèves. Que ce soit au niveau départemental, régional ou national, l'ensemble de nos ratios (comparatifs avec les communes d'un niveau identique au nôtre) sont corrects.

Néanmoins, la vigilance est plus que jamais de mise. En effet, la continuelle dégradation des dotations de l'État, les charges nouvelles imposées ainsi que celles transférées, des rentrées fiscales parmi les plus faibles du département (à l'image du niveau moyen de vie des habitants de notre village) nous impose d'être rigoureux, gestionnaires lucides et avisés. Faute de quoi, les efforts d'hier seraient vite anéantis !

Enfin, que ce soit au travers des multiples animations proposées par les associations de notre village ou bien que ce soit au travers des réalisations et projets municipaux, vous constaterez que **Robiac-Rochessa - bouge !**

Je vous souhaite une bonne lecture et de bons mois d'été.

Meilleurs sentiments.

Henri CHALVIDAN

Billet d'humeur...

Mon container m'a dit... : « mon cher Henri. Je sais que toi et ton Conseil municipal attachez une grande importance à la bonne tenue de notre village. D'ailleurs, avec mes collègues containers, nous tenons à vous remercier pour les beaux habillages dont certains d'entre nous ont bénéficié. Les autres attendent avec impatience une aussi belle parure. Cela étant dit, et s'il est vrai que la très grande majorité de vos administrés sont très attentifs et ne font qu'un bon usage de nos services, en revanche... d'autres sont nettement moins délicats ! Vider dans notre coffre leurs ordures ménagères sans les placer dans un sac ne les dérange pas. Nous en sommes tout dégoulinants. Quelle horreur ! Et quelle odeur ! Ils n'hésitent pas non plus à nous remplir de gravats et autres matériaux de construction, mais aussi de postes de télévision, d'ordinateurs, de cagettes, de gros cartons qui nous encomrent pour rien. Je pourrais aussi te parler des machines à café, des blocs de polystyrène, des bouteilles de gaz, des bouteilles en verre ou en plastique, des canettes de bière... j'arrête car la liste serait trop longue. Si tu pouvais rappeler à ces... comment dire ? à ces... ben oui... à ces COCHONS (comment les appeler autrement ?) que les containers ne sont faits que pour recevoir les déchets ménagers (enfermés dans des sacs hermétiques), que des colonnes de tri sélectif (points d'apports volontaires) existent en différents lieux du village ; qu'une déchetterie gratuite toute proche est à leur disposition ; qu'un ramassage des encombrants est réalisé deux fois par mois (à condition de s'inscrire par téléphone au préalable (04 66 61 32 93) cela rendrait notre vie plus facile et le village encore plus propre. Ah, juste un dernier mot. Certains oublient de refermer nos capots ! Cela dérange notre intimité et, en plus, cela attire les chats et autres animaux. Avec toute ma gratitude pour ce que tu pourras faire... ton container ».





La Vie Municipale - Quid des Finances Communales ?

Les finances communales se déclinent en 3 budgets

Les finances communales sont réparties en 3 budgets indépendants les uns des autres : le Budget de l'Eau (M49 Eau), le Budget assainissement (M49 Assainissement) et le Budget Général (M14).

Chaque budget est constitué de 2 ensembles, la Section de Fonctionnement ou d'Exploitation et la Section d'Investissement, qui s'équilibrent en recettes (ou produits) et dépenses (ou charges).

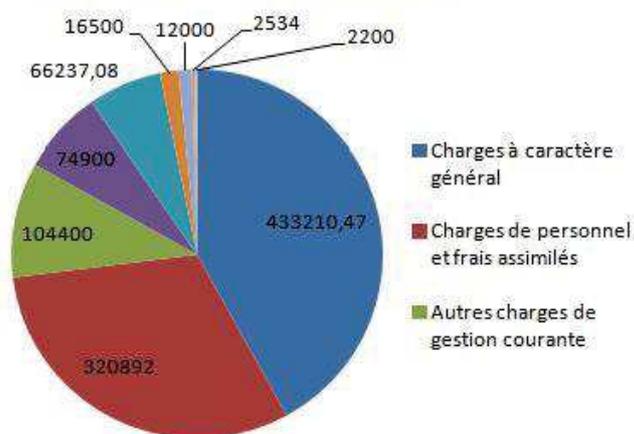
Le budget eau couvre toutes les dépenses et les recettes liées à la production et à la distribution de l'eau potable. En 2017, le budget prévisionnel Eau s'équilibre en Section d'exploitation à 149 004,5 € en Section d'investissement à 134 048,23 €.

Le budget assainissement couvre toutes les dépenses liées à la gestion du réseau d'assainissement. En 2017, le budget prévisionnel Assainissement s'équilibre en Section d'exploitation à 132 185,64 € et en Section d'investissement à 143 690,80 €.

Le budget général couvre toutes les autres dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement de notre commune. Celui-ci s'équilibre en Section Fonctionnement à 1 032 873,55 € et en Section d'Investissement à 944 934,24 €.

Les graphes ci-après présentent la ventilation des dépenses et recettes du Budget Général 2017 de notre commune en Fonctionnement et en Investissement

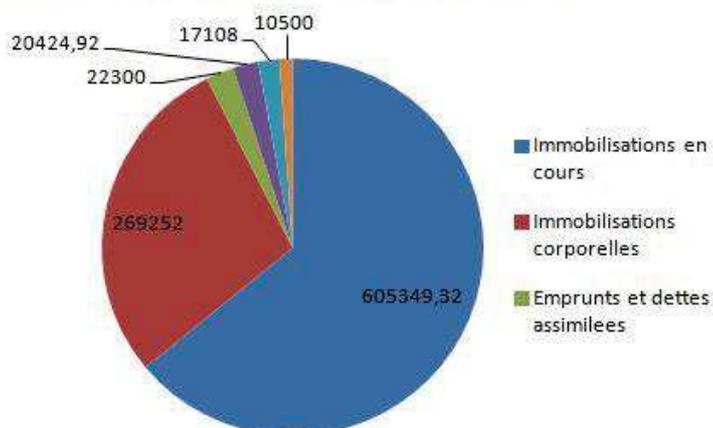
Budget 2017 : Dépenses Fonctionnement



Les dépenses

Elles couvrent les salaires et charges des personnels municipaux, les contributions aux collectivités auxquelles notre commune est incorporée (Pays Cévennes, Communauté de communes, Syndicats intercommunaux), les contingents d'aide sociale et d'incendie,... ainsi que toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité et la valorisation de notre commune (école, voirie, entretien des bâtiments communaux, cimetière, places et espaces verts, maintenance éclairage public et factures d'électricité, de chauffage, véhicules et matériels, frais administratifs,...).

Budget 2017 : Dépenses Investissement



Les recettes

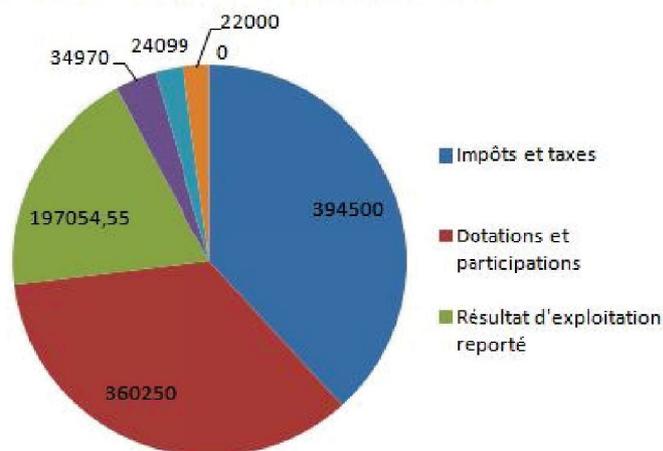
En plus des impôts locaux perçus, des loyers et des rémunérations de services, notre commune reçoit des dotations de l'Etat et de la collectivité de rattachement ainsi que diverses subventions en fonction des projets montés et réalisés. Enfin, notre commune peut faire appel à l'emprunt pour les gros investissements amortis à long terme.

La construction du budget

Quatre grandes phases :

- **Novembre-Décembre : phase d'expression des besoins**
Chaque élu, dépositaire d'une délégation, élabore un prévisionnel de projets conforme au Projet Global de la commune tel que défini dans le programme électoral de 2014.

Budget 2017 : Recettes Fonctionnement



La construction du budget (suite)

- Janvier : phase de priorisation.

Le maire-adjoint, en charge des finances, agrège l'ensemble des prévisionnels et les présente à la Commission municipale des Finances qui priorise les projets en fonction de leur urgence et des prévisions de rentrées budgétaires.

- Février-Mars : phase d'élaboration du Budget Primitif

Après la clôture comptable de l'exercice financier de l'année précédente, les sommes non consommées sont reportées en recettes sur l'exercice suivant. Les prévisions de recettes étant alors connues (dotations, vente de services, loyers,...) ainsi que l'estimation des besoins (en fonctionnement et en investissement), le maire-adjoint aux finances procède aux derniers ajustements pour établir le Budget Primitif.

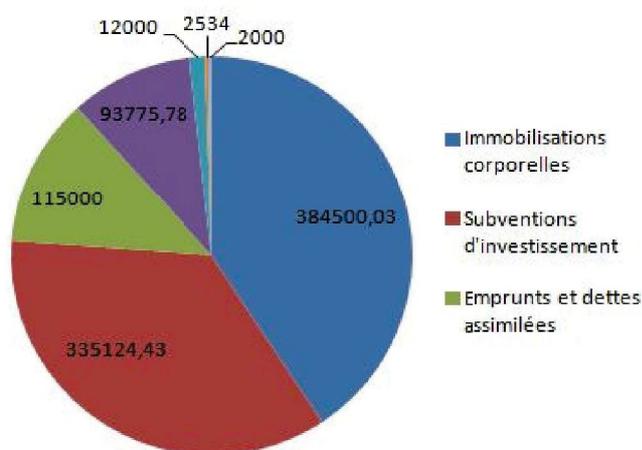
- Début avril : phase de vote

Le Budget Primitif est débattu et voté par le Conseil municipal. Il devient ainsi exécutoire.

L'exécution du budget. On peut dire aussi **utilisation** du budget. Chaque dépense et chaque recette font l'objet d'un « titre » qui est envoyé à la Perception de Saint-Ambroix. Ainsi l'exécution du budget est sous le contrôle permanent de notre Percepteur (également appelé Receveur municipal).

En cours d'année, des rentrées ou dépenses imprévues font qu'il est parfois nécessaire d'effectuer des ajustements dans le Budget Primitif. Les élus délibèrent et votent alors sur les transferts de sommes, toujours, bien entendu, sous le contrôle du Percepteur.

Budget 2017 : Recettes Investissement



Savez-vous que les taux des 3 taxes municipales (habitation, foncier bâti et foncier non bâti) n'ont pas augmenté depuis 22 ans. Cette année encore, ces taux n'augmenteront pas !

Comment se situent les finances de notre Commune par rapport aux autres Communes de même strate ?

Une « strate » est constituée par un ensemble de communes de même catégorie (en fonction du nombre d'habitants). Il est ainsi possible de comparer objectivement les données financières des communes d'une même strate.

Les données ci-après sont établies par le Ministère des Finances qui les diffuse tous les ans. Afficher les données 2016 n'est pour l'instant pas possible car le Ministère ne les fournira qu'à la rentrée. Toutefois, nous pouvons d'ores et déjà prévoir que les données 2016 seront de la même veine que celles de 2015.

Le nombre d'habitants de Robiac-Rochessadoules étant estimé à 921 par l'INSEE, notre commune est située dans la strate des communes de 500 à 2000 habitants.

Ainsi les données transmises font apparaître que :

- notre capacité d'autofinancement est de 127 € par habitant contre 83 € en moyenne pour les communes de notre strate ;
- l'annuité de la dette est de 48 € par habitant contre 88 € en moyenne pour les communes de notre strate ;
- le fond de roulement (réserve financière) est de 666 € par habitant contre 375 € en moyenne pour les communes de notre strate.

Donc, malgré 3 années de fortes charges (*rénovation de l'Ecole primaire, gestion du passé minier, gros dégâts sur les voiries et réseaux occasionnés par les épisodes cévenols des automnes 2014 et 2015, modernisation du système de filtration de l'eau*) et des frais généraux accrus en raison de l'étendue de notre village (*par exemple : une douzaine de km de voirie à entretenir !*) notre commune dispose d'un bon potentiel financier ce qui nous permet de continuer à sereinement développer des projets. Cependant 2 points préoccupants nous obligent à une grande vigilance :

- le faible taux de foyers imposables sur notre commune qui n'autorise pas des perspectives de recettes en croissance ;
- la diminution des dotations de l'état : 7% de baisse en 2017 qui s'ajoute aux précédentes baisses de 2015 et 2016.

Pour en savoir plus, consultez l'ensemble des données de la commune sur le site :

<https://www.impots.gouv.fr/cil/zf1/communegfp/flux.ex?flowExecutionKey=e2s6&eventId=chiffrescles&critereDeSelection.nomCol=ROBIAC-ROCHESSADOULE>



La Vie Municipale - Les Travaux (1er semestre 2017)

Zéro Phyto dans les espaces publics

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la loi interdit aux communes l'utilisation de produits phytopharmaceutiques (également appelés phytocides ou pesticides) pour l'entretien de leurs espaces publics (voirie, calades, escaliers, espaces verts,...). Même si depuis plusieurs années, nos Services techniques municipaux ont progressivement abandonné l'usage des phytocides, ils vont devoir adapter leurs pratiques et surtout leurs matériels pour se mettre en conformité avec la loi.

Afin de réaliser au mieux cette transition, le Conseil municipal a décidé de lancer l'étude d'un **Plan d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles (PAPPH)**. C'est le Cabinet TERRITORI qui a été choisi pour mener cette étude entièrement financée par le Parc national des Cévennes. TERRITORI travaille, bien entendu, en étroite collaboration avec nos Services techniques.

Les avantages d'un PAPPH se résument ainsi :

- Protection de la santé de nos agents et du public
- Préservation des milieux aquatiques et de la qualité de l'eau
- Economie de la ressource en eau
- Meilleure qualité de vie dans notre village
- Rationalisation de l'organisation de la nouvelle gestion des espaces publics, économe en eau et sans pesticide
- Etre prioritaire sur l'octroi des subventions (bonifiées) pour l'achat de matériels d'entretien spécifiques, pour l'achat de végétaux peu consommateurs en eau, de couvre-sol,...
- Etre et agir en conformité avec la loi

Cette étude, commencée à la fin du mois de mars, s'achèvera en septembre/octobre et donnera lieu, bien entendu, à une communication à la population.

Photo du haut de page : une couche de pouzzolane (paillage naturel) empêche la végétation de repousser dans les massifs fleuris au carrefour de l'olivier à l'entrée du Buis.

Photo ci-dessous : tonte de la pelouse du stade par des moutons



De multiples interventions sur le réseau d'eau



Les agents des Services techniques municipaux, qui gèrent en direct les réseaux d'eaux et d'assainissement, interviennent régulièrement sur des fuites.

Les 17 km de tuyauteries que compte le réseau AEP (adduction d'eau potable) de notre commune posent moult problèmes en raison parfois de leur vétusté mais aussi à cause des difficultés topographiques comme, par exemple ici (*photo ci-contre*) au quartier du Vieux-Buis.

Si la réparation des fuites nécessite de gros engins, une convention avec l'Entreprise SCAIC permet une intervention rapide de celle-ci en renfort des employés municipaux.

Un programme de rénovation du réseau AEP permet de travailler sur une tranche de remise à neuf tous les deux ans.



Photo ci-dessous : bassins de pré filtrage du Gouffre noir

Au cours du premier semestre 2017, nos employés municipaux ont également procédé au nettoyage des réservoirs d'eau de Chanteperrix (forage), des réservoirs Sainte-Barbe 1 et 2, du réservoir de La Valette, des conduites principales du captage du Gouffre Noir jusqu'au château d'eau du quartier Richard ainsi qu'à la remise en état des bassins de pré filtrage du Gouffre Noir.



La Vie Municipale - Les Travaux (1er semestre 2017) suite 1

Importants travaux sur le Pont de Robiac

Depuis sa construction en 1933-1934 (à la place d'un passage à gué), le pont de Robiac, que l'on appelait alors le « pont neuf » a évidemment vu passer beaucoup d'eau entre ses arches et ses piliers ont reçu moult coups de boutoirs lors des crues. De plus, des décennies d'extraction de sable et gravier en amont et sur le site, la disparition quelques centaines de mètres plus en aval du seuil de Meyrannes et la construction d'ouvrages de protection des berges en amont ont profondément modifié le fonctionnement naturel de la Cèze. Ainsi, au fil des ans, les piles du pont se sont dangereusement affouillées mettant en péril la stabilité de l'ouvrage.

Après les expertises et études voulues, le Service des routes du Conseil départemental a décidé de réaliser d'importants travaux. D'abord, en 2017, sur les fondations des trois piliers du pont. Puis, en 2018, sur la structure du pont et sur la chaussée.

En conformité avec la loi sur l'eau, un chenal a été ouvert pour dévier les eaux de la rivière pendant la durée des travaux, ainsi que des petits bassins de décantation, afin d'éviter les pollutions, de soutenir l'étiage et de créer une passe à poisson.

Trois entreprises interviennent sur le chantier de cet été : la Société Marron (terrassment), la SCAIC (coffrage et béton) et la COFEX (projection-enduit).

Enfin, le Syndicat mixte du bassin de la Cèze (AB-Cèze) entreprendra, en 2018, des travaux de scarification sur les bancs de graviers qui se sont formés près du pont afin de faciliter la recharge en sédiments du lit de la rivière.

Photo du haut : réunion de lancement des travaux le 21 06 2017

Photo ci-dessous : les grandes manœuvres !



Pose d'une barrière de sécurité Rue de la Gare



Après que l'UT de Bessèges ait fait rebâtir le mur de soutènement du CD 146A dans la rue de la Gare (quartier de la Pertuiserie), l'équipe municipale a procédé à la pose d'une barrière de sécurité en bois s'intégrant parfaitement au lieu.

Nouvel éclairage Place de l'Eglise St-Pierre



Sublimée par l'exquis fleurissement de la « Maison Parret », la Place de l'Eglise Saint-Pierre est désormais dotée de nouveaux lampadaires placés en bordure de celle-ci ce qui rend plus rationnel le parcage des voitures notamment lors des manifestations de l'été : les vide-greniers, le très couru Festival de la chanson française,...



Au Mas des Ecoles

Travaux d'embellissement au Quartier du Mas des Ecoles : muret, fleurissement...



La Vie Municipale – Les Travaux (1er semestre 2017) suite 2

Réfection de la passerelle de La Place (photo ci-dessus)

Elle a bientôt 200 ans... A l'époque des mines, c'était le seul passage reliant les deux rives du Rieusset qui s'engouffrait sous le tunnel de « La Place », vaste plateforme créée artificiellement en couvrant le Rieusset sur plusieurs centaines de mètres pour y accueillir les installations de réception, tri et conditionnement du charbon, le parc à bois, les ateliers, les entrepôts, les écuries, les berlines descendant des plans inclinés des deux versants truffés d'entrées de mines,... Des trains de wagonnets (chevrettes) passaient sous cette passerelle en provenance du puits de l'Arbousset (Le Martinet) de l'autre côté de la montagne de Tréllys. Tout un univers que l'on a un peu de mal à imaginer aujourd'hui mais qui constitue notre patrimoine.



Photo ci-contre : élément du garde-corps de la passerelle (pierre sculptée en grès de pays). Patinées par le temps, 10 mêmes balustres vont retrouver leur place d'origine sur les piliers de la passerelle.

C'est bien d'ailleurs pour cette raison que les subventions n'ont pas manqué à ce projet (Région, Département, Parc des Cévennes, réserve parlementaire) à la seule condition que la rénovation soit le plus proche possible de l'original. C'est l'entreprise SCAIC qui mène ce délicat chantier à forte connotation patrimoniale.

Photo ci-dessous : vue du début des années 1900 où l'on voit les berlines passer sous la passerelle (en bas de cette carte postale) en provenance « des portes de la mine ». Le bâtiment central était la lampisterie.



Toutefois, avant d'entreprendre la restauration de ce vénérable ouvrage, sous la haute autorité de Sylvestre Doré, expert en structures, il a fallu conforter les pieds droits et le tympan de la tête du tunnel couvrant le Rieusset à l'aplomb de laquelle est construite la passerelle et également réparer les désordres dans la structure du tunnel (sous le stade). C'est l'entreprise COFFEX qui a effectué ce travail.



Entrée du tunnel sous le stade - Réception des travaux de confortement

Travaux paysagers à l'entrée du Buis



Eclaircie sélective dans la ripisylve et débroussaillage en bord de Cèze afin d'ouvrir le paysage, de donner du jour à la rivière et d'améliorer l'attractivité de notre village. Travaux effectués par l'entreprise Au-Rayon-de-Verdure.

Autres travaux effectués par le personnel communal :

Achèvement de la Salle des TAP à l'Ecole Chalmeton.
Mise en peinture de la Salle Pierre-Courtial.
Confortement du mur du ruisseau de Chanteperdrix.
Et sur l'ensemble de la commune : entretien des bordures de chaussées et des nombreux espaces verts.



La Vie Municipale - L'Action Sociale

Le CCAS développe de nouveaux services

L'inauguration, en février, du local du Buis (Maison du Village) du CCAS (*photo du haut*) en présence d'Olivier Martin (président de notre Communauté de communes), du Maire et des responsables des CCAS des communes voisines ainsi que de nombreux autres invités, a marqué un nouveau départ pour les actions du Centre Communal d'Action Sociale sous l'impulsion de Nadia Sugier, adjointe au social.

Ainsi une convention a été signée entre la CAF et le CCAS pour la création d'un Point Information. Pour cela, des membres du CCAS ont suivi une formation d'opérateur.

Le CCAS est aussi Point Numérique CAF : un poste informatique est à disposition pour effectuer les diverses formalités. Il est également possible d'aider à l'instruction des demandes d'accès aux droits proposés par les MDPH (les maisons départementales des personnes handicapées).

De plus, dès septembre, le CCAS créera des « ateliers-mémoire » et, à cette date, il devrait être labellisé « guichet concerté » de la CARSAT (caisse d'assurance retraite et de la santé au travail).

Enfin, le CCAS souhaite développer dans notre village une équipe de bénévoles dans le cadre de l'opération nationale MONALISA. Le principe de cette opération est le suivant : *« l'équipe citoyenne MONALISA est composée de citoyens bénévoles qui s'associent pour agir ensemble contre la solitude et l'isolement social des personnes âgées du village ; ils vont proposer des visites de courtoisie aux personnes isolées à leur domicile ou en EHPAD. Cette équipe citoyenne incarne sur le terrain les valeurs défendues par la Charte MONALISA. Les bénévoles suivent la formation sociale organisée par la coopération départementale Monalisa 30.*

Si vous vous sentez concerné(e) ou si vous souhaitez avoir plus d'informations sur le dispositif MONALISA, n'hésitez pas à contacter Nadia Sugier en Mairie (heures d'ouverture) ou aux permanences du CCAS à la Maison du Village au Buis les mardis et vendredis de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

La fête de la musique

Pour la quatrième année consécutive, Les Amis du CCAS ont organisé la Fête de la Musique du solstice d'été.

Dès 17 heures, des jeux étaient prévus pour les enfants qui ont ensuite largement occupé le devant de la scène.

Les adultes les ont relayé qui pour chanter (de magnifiques voix révélées !), qui pour jouer de l'accordéon, du synthé... ou bien danser. Une paella géante était au menu de la soirée. Tout cela dans une chaude ambiance familiale, des rires, de la gentillesse, du partage.



De l'ambiance intergénérationnelle à la Fête de la musique !

Yvonne Balmès, 108 ans et doyenne du Gard !



Yvonne Balmès entouré de sa fille Dominique et de son fils Jean-Pierre
Une délégation du CCAS s'est rendue auprès de Mme Balmès le jour où elle soufflait ses 108 bougies, devenant la doyenne du Gard ! Née dans notre commune le 10 février 1909, elle s'y est mariée avec Camille Balmès en 1933 et a eu 3 enfants. Exilée dans l'Yonne pour suivre son mari qui était cheminot, elle revient en 1946 dans son village natal et n'en bouge plus jusqu'à ce qu'elle rejoigne la Maison de Secours de Bessèges à... 103 ans ! Elle conserve une vitalité étonnante et une mémoire déconcertante. Son secret de longévité, elle le garde se contentant de dire : *« rien ne me fait mal... on vient vieux dans ma famille »*. A l'an prochain Yvonne !



La Vie Municipale - L'Information et la Communication

Réunion publique pour présenter le projet de requalification du centre bourg de Rochessadoule

Les mésaventures qu'a connu ces dernières années le centre de l'agglomération de Rochessadoule (effondrement du tunnel sur le Rieusset, démolition de l'église, dégradation de la passerelle reliant les deux quartiers situés sur les rives opposées, fermeture du terrain de sports, terrains de tennis et de jeux pour enfants engloutis dans « le trou », terrains vagues induits en cœur de bourg...) ont motivé la décision du conseil municipal de faire procéder à une étude pour la requalification du centre-bourg de Rochessadoule.

Pour mener à bien celle-ci, la commune a obtenu l'appui financier et les conseils du Parc national des Cévennes. Ce sont les architectes-paysagistes Thomas Pellet et Edouard Kerleau qui ont été choisis pour mener à bien ce projet. Après un travail en concertation avec la Commission municipale « développement durable », conduite par Francis Mathieu, les deux architectes sont venus présenter aux habitants une esquisse de ce que pourrait devenir le centre-bourg de Rochessadoule (*photo du haut et ci-dessous*).



Une cinquantaine de personnes ont participé à la réunion de présentation de l'étude. Les questions n'ont pas manqué et les suggestions aussi. C'était bien le but de cette réunion ! Eric Dessoliers, chargé de mission « urbanisme » au Parc des Cévennes était présent et a souligné l'intérêt porté par le Parc à la revitalisation des cœurs de village de son territoire et a précisé que si le choix du Parc s'est porté sur ce projet c'est en raison du caractère architectural minier préservé de l'agglomération de Rochessadoule.

Le projet est à la disposition de tous en Mairie. N'hésitez pas à faire part de vos avis, suggestions et remarques.

Un parcours d'interprétation sur la mémoire minière



Comment communiquer sur notre passé ?

Comment transmettre à ceux qui viendront après nous l'histoire de deux siècles de « civilisation minière » ?

Comment raconter le passage d'une extraction du charbon artisanale à une exploitation de plus en plus industrialisée ?

Comment expliquer aux visiteurs le bâti, les vestiges miniers encore visibles, les traditions, les paysages,...?

Et pourquoi ne pas en faire un produit touristique ?

C'est le travail confié à Félicien Fagot (*ci-dessus près d'une entrée de mine de l'ère préindustrielle*), étudiant en master 1 « gestion du patrimoine » à l'université d'Artois, en stage pour 4 mois à la Mairie (mai-août). Travail qui se conclura par la conception et la promotion d'un parcours d'interprétation sur la mémoire minière de notre village à laquelle est évidemment étroitement liée la saga du rail dans notre commune.

L'Etat civil de notre Commune sur CD ROM



Bénévolement (soulignons-le), le Cercle Généalogique Gard-Lozère, après avoir numérisé, page par page, tous les registres de l'Etat Civil de notre commune a mis celui-ci sur CD ROM ce qui maintenant facilite grandement les recherches et l'établissement des actes officiels par nos secrétaires.

Etat Civil premier semestre 2017 :

- **Naissances** : VEYRET Manon (27-03) - BAYLE Timéo (13-05) -
- **Décès** : BEZON Christian (20/01) - GALIEN Geneviève née FORTUNE (21/01) - COLENSON Marie née COSTE (14/02) - FARRUGIA Hélène (15/03) - FABRE Patricia (18/03) - CLOGIER Henri (07/05) - RUDHARDT Dieter (19/05).



La Vie Citoyenne ou le civisme au quotidien

Notre village n'est pas un circuit de vitesse ! Depuis le début des travaux relatifs à la traversée de Saint-Ambroix, la circulation s'est nettement accrue dans la traversée des agglomérations du Buis, de La Valette et de Rochessadoule. En effet, nombreux sont aujourd'hui les automobilistes à emprunter le Col de Tréllys (CD 162). Parmi ceux-ci, mais aussi parmi les habitués, certains confondent traversée de notre village (où la vitesse est limitée à 30 ou 50 km/h) et anneau de vitesse ! Au-delà des amendes auxquelles ces chauffards s'exposent, qu'ils réfléchissent deux secondes à ce que deviendrait leur vie s'ils étaient l'auteur d'un accident grave, voire mortel ?...

Pour l'heure, la municipalité a équipé les secteurs les plus dangereux du CD 162 de panneaux « **PRUDENCE vous êtes dans un VILLAGE** » et de rappel de la limitation de vitesse à **50 km/h**. L'Unité des routes de Bessèges a également renforcé la signalisation (*photo du haut*). De plus, notre policier municipal effectue des contrôles. Enfin, une réflexion est en cours avec l'Unité des Routes de Bessèges pour définir les systèmes de réduction de vitesse les plus adaptés aux lieux.

Pauvre nature !!!



Voilà le bien triste et écoeurant spectacle d'un charmant coin de nature quelque part chez nous ! Pas moins de 3 bennes de camion ont été nécessaires pour évacuer ces immondices à la Déchetterie de Bessèges ! La gendarmerie enquête.

Célébration du 62^{ème} anniversaire du 8 mai 1945



Le devoir de mémoire est toujours vivant dans notre village.

Nettoyer les berges de la Cèze et du Rieusset : un acte civique et écologique !



Renouvelée cette année encore, l'opération de nettoyage des berges de nos rivières, portée par notre communauté de communes, a vu la participation d'une bonne douzaine de volontaires de notre village. Après trois années consacrées au nettoyage des bords de Cèze, c'est son affluent, le Rieusset, qui a fait l'objet de l'attention des bénévoles. En une matinée, divers objets hétéroclites ont été récupérés sur les berges du Rieusset. De quoi remplir deux bennes de camion. Incroyable : une vraie grenade, certes rouillée, a été retrouvée emmêlée dans les racines d'un aulne et, bien entendu, mise rapidement en lieu sûr !

Vives félicitations aux bénévoles pour leur acte citoyen en faveur de la nature et de la qualité de vie dans notre village.



La Vie du Village - Enfance et Jeunesse

Vive les vacances ! Après une année scolaire bien remplie, voilà les grandes vacances pour nos chères « têtes blondes » et leurs enseignantes et assistantes de vie scolaire.

L'année s'est achevée par la kermesse du Sou des Ecoles au cours de laquelle les enfants ont donné un délicieux spectacle sous les frais ombrages de la place du 11 mars (*Photo ci-dessus : tous les élèves réunis pour le bouquet final !*).

Le bilan de l'année est positif : accueil à l'école de 7h30 à 18 h ; 65 élèves ; 60 % d'enfants ont participé aux activités périscolaires après la classe (TAP) ; jusqu'à 15 enfants ont été présents à la garderie et 35 repas ont en moyenne été servis à midi (en deux services).

Deux moments forts en fin d'année scolaire : la réception à



l'école de Wendy et Paul, le 15 mai, dans le cadre de la préparation du jumelage avec Edwinstowe (*photo ci-dessus*) et la journée de découverte du milieu aquatique (flore, insectes, poissons) et de la pêche au plan d'eau de La Plaine à Bessèges (1^{er} juin) pour les enfants de la classe de Mme Cristofol (*photo ci-dessous*) sous la conduite d'un moniteur fédéral et de 6 bénévoles des « Amis de la Cèze ».



L'association « **Ouvrez le Rideau** » propose aux 7-12 ans un **Atelier-Théâtre** d'une durée de 2 heures tous les mercredis après-midi à la Maison du Village (Le Buis). Renseignements et inscription au 06 89 94 65 35.



Après leur succès à la soirée du Printemps des Poètes (25 mars) et une année de travail on ne peut plus sérieuse, un maxi goûter festif est venu récompenser le dynamisme, l'assiduité, la bonne humeur, la complicité et le talent des jeunes élèves de Geneviève Bonhomme. Ne manquant ni d'imagination, ni d'esprit d'initiative, ils improvisèrent une chorégraphie (*photo ci-dessus*) qui ravit l'assistance et, en premier lieu, Geneviève leur animatrice !

L'association **les Pitchous Cévenols** rassemble une dizaine de nounous (assistantes maternelles agréées) qui se regroupent une fois par semaine à la Maison du Village pour proposer aux enfants, dont elles ont la charge, des activités ludiques et d'éveil (motricité, créativité). Et les enfants sont heureux de rencontrer de nouveaux pitchous !



L'association **Accès pour tous**, basée à Meyrannes, a une antenne dans notre village où sont accueillis les enfants à partir de 6 ans pour les **mercredis-loisirs** (11h30 à 18 h). Renseignements : 04 66 24 58 26.



La Vie du Village : Culture, Festivités et Animations

« Tout en rondeurs » thème « Décalé » de Clin d'œil

Point d'orgue de la saison culturelle de l'association Clin d'œil cévenol, le Salon traditionnel du mois de mai dans la vaste Salle Pierre-Paul Courtial a connu un très joli succès avec près de 500 visiteurs sur 3 journées. Pas moins de 25 artistes avaient investi les lieux et présentaient de nombreuses sculptures, photographies et peintures. Parmi celles-ci, deux ensembles remarquables des invités d'honneur Annie Cioni et Zeklo (*Florian Pontet, un enfant du pays*) ainsi que des réalisations collectives (Ecole d'art d'Ales, classe maternelle de l'école du village). De l'avis des nombreux visiteurs : une expo de grande qualité ! « *Un grand cru* » a souligné le Maire Henri Chalvidan lors des discours au moment du vernissage.



Sur fond des magnifiques tableaux de Zeklo, Annie Cambon (Présidente du Clin d'œil) et Henri Chalvidan (Maire) lors du vernissage de l'expo.

Une salle comble lors du vernissage venait appuyer le discours d'Annie Cambon, la dynamique présidente du Clin d'œil Cévenol : « *toutes les formes de culture doivent avoir leur place dans un petit village, une grande exposition d'arts plastiques aussi, même si elle est « décalée » c'est à dire hors des normes habituelles, rompant avec le style figuratif souvent omniprésent des salons et parce qu'elle rassemble sur le thème de « tout en rondeurs » des productions d'enfants, de jeunes ou de moins jeunes, d'artistes professionnels ou d'amateurs, de personnes habitant ici ou ailleurs et ce quels que soient les styles et techniques. Mais une vraie gageure pour réaliser un accrochage qui permette de faire cohabiter le classicisme, l'abstrait, le figuratif, l'onirique... ».*

Une note bien triste toutefois, l'absence de Brigitte Julliard, une fidèle du Clin d'œil et amie de la présidente, disparue bien trop tôt qui désormais ne sera plus là pour l'épauler.

L'association Clin d'œil cévenol proluxe en expos !

Clin d'œil a tenu son Salon d'hiver à Céz'Art, la belle galerie municipale de Bessèges. Puis l'association a accueilli en avril, à l'Atelier Cambou de la Maison du village, deux peintres : Christiane Gattus avec ses gravures et créations abstraites riches en matières et John Wood dont les œuvres figuratives très colorées magnifient avec force l'arbre et la nature (*présentation de l'artiste ci-dessous*). Enfin, toujours à l'Atelier Cambou, l'expo « Vibrations » est venue fêter l'été avec une flopée d'artistes locaux aux talents affirmés dans différents styles.

John Wood, peintre de la nature



John Wood devant son chevalet dans son atelier « isolé du monde » !

Installé au Quartier Richard depuis tout juste un an, John Wood a rapidement trouvé ses marques dans le monde culturel et artistique de notre village. Ce professeur d'arts à la retraite a bourlingué dans le monde entier : 3 ans en Angleterre puis, au gré des mutations imposées par l'Ecole internationale anglaise dont il dépendait, il a fait le tour des pays anglophones. C'est au Japon qu'il a rencontré Jane, son épouse, elle-même professeur internationale (en histoire-géographie) et c'est à Taïwan qu'ils ont adopté leur fille Katie qui professe aujourd'hui à Nottingham.

La peinture, il y est tombé dedans très jeune. Si pendant sa période universitaire, il s'est essayé à de grandes peintures abstraites, rapidement son style a évolué vers la peinture de paysages entre réalisme et romantisme. « *Entre ce que je vois et ce que j'imagine* » précise-t-il. Les Cévennes l'inspirent : les forêts, les rivières, les cascades... Après avoir beaucoup bougé, Jane et John se sont posés dans notre village. Et pour longtemps affirment-ils !



La Vie du Village : Culture, Festivités et Animations (suite 1)

Le CAL ranime le feu de la Saint-Jean

Le Comité d'animation et de loisirs avait concocté une bien belle soirée pour le premier jour de l'été. D'abord un concert donné par l'orchestre Variation's de La Grand'Combe qui a totalement charmé l'auditoire par son professionnalisme et sa virtuosité. Place ensuite à l'allumage du bûcher de la Saint-Jean (*photo du haut*) qui soudain a fait étinceler la nuit ! Et maintenant, pour le CAL, place au Festival de la Chanson Française avec 5 soirées de grande qualité (19/07, 26/07, 02/08, 09/08, 16/08) aux accents de notre belle langue.

La Boule Joyeuse fait des heureux !

En toutes saisons, les pensionnaires de la Boule Joyeuse font raisonner de leurs carreaux la Place du 11 mars mais la belle saison venue le staff de la Boule Joyeuse passe à la vitesse supérieure en organisant moult concours de pétanque (sociétaires, officiels, ouverts à tous) mais aussi des repas, des grillades... Tradition bien établie, le très attendu Challenge Fernand Volpillière, organisé en souvenir du président historique de la Société, a tenu toutes ses promesses.



Les vainqueurs du Challenge Fernand Volpillière entourent Raymonde Volpillière et le président de la Boule Joyeuse Alexandre Legrand

Soixante printemps pour la Fraternelle

Repas, discours, pétanque, disco et... fraternité figuraient au menu du 60^{ème} anniversaire de La Fraternelle. Au-delà de la chasse, activité traditionnelle du milieu rural à laquelle s'adonnent les sociétaires de La Fraternelle, celle-ci anime le village par des banquets ainsi que l'organisation de la Fête du 14 juillet et de la Fête votive (4, 5 et 6 août cette année).

Chouette « Printemps des Poètes » !

Pierre Mazodier, auteur, conteur et poète, le tout en occitan, était l'invité vedette de cette soirée dont la première partie était magnifiquement assurée par les enfants de l'école primaire du village et par les élèves de Geneviève Bonhomme de l'association « Ouvrez le rideau » sur le thème de l'Afrique.



G à d : Pierre Mazodier, Max Blachère, Bernard Scotti, Christiane Raby

En deuxième partie de soirée, Pierre Mazodier (« Lou Peire » pour les intimes), en réponse aux questions, parfois espiègles, d'Henri Chalvidan, mué pour l'occasion en présentateur, a évoqué ses souvenirs au Mas familial de Portes, dans un milieu ouvrier-paysan, émaillant son récit de savoureuses anecdotes. Il a également régalé l'auditoire de poèmes et textes en occitan dont il a donné le sens général en français pour les néophytes présents dans l'assistance. Surprise pour Pierre Mazodier, la montée sur scène de Max Blachère, avec qui il a usé ses « brailles » sur les bancs du Lycée d'Alès. C'était l'occasion d'évoquer encore quelques souvenirs et pour Max Blachère de livrer au public, dans la plus pure tradition des chansonniers d'antan, ses dernières créations qui ont déclenché rires et applaudissements. De la poésie et du talent, il y en eut également dans les intermèdes musicaux proposés par Bernard Scotti (guitare) et la chanteuse québécoise Christiane Raby (auteur-compositeur-interprète) à la douce voix charmeuse.

Pour en finir - momentanément - avec l'invité d'honneur de cette soirée, diplômé ingénieur, il aurait pu faire carrière... Il a préféré vouer sa vie à l'occitan !



La Vie du Village : Culture, Festivités et Animations (suite 2)

Mimosa ou les gens du voyage ?

Si « les voyages forment la jeunesse », on peut affirmer, en observant le programme des voyages du premier semestre 2017 de l'association Mimosa, que ses membres resteront éternellement jeunes ! Qu'on en juge : un jour, la visite de la Caverne du Pont d'Arc (réplique de la Grotte Chauvet) ; un autre jour, la visite des Ateliers des Poteries d'Anduze et de la Bambouseraie de Prafrance avec son univers zen ; un autre jour encore la visite d'Entraigues, le village ardéchois d'adoption de Jean Ferrat, et la touchante évocation de sa vie et de son œuvre à la Ferme-Théâtre Jean Ferrat à La Blachère ; et enfin, en une journée, les visites du village médiéval de La Garde-Guérin (*photo ci-dessus*), de l'abbaye de Notre-Dame-des-Neiges et de la Fromagerie de Luc.



Repas de midi pris dans le réfectoire de Notre Dame des Neiges

Mimosa c'est aussi « le repas du terroir » organisé avec les chasseurs (120 convives !), les rencontres des mercredis après-midi à la Salle Pierre-Paul Courtial (ateliers-mémoire, jeux, chants, goûters, petites balades et repas à thème une fois par mois). Et les jeudis, de 14 à 16 h, gym douce et très douce la deuxième heure. Comme semble l'indiquer la photo ci-dessus : du pain sur la planche pour l'équipe dirigeante de Mimosa !



Le ciné à 2 pas de chez nous !

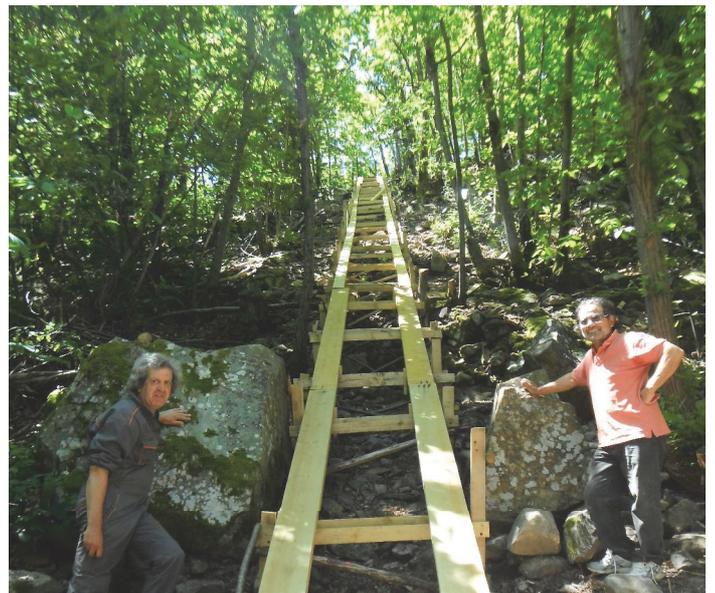
Tous les 3^{èmes} mardis du mois, dans la Salle Pierre-Paul Courtial, à 21 h l'été et à 20h30 l'hiver : les meilleurs films, récents, avec une très bonne qualité de projection.

Les Passeurs de Mémoire

Partie intégrante de notre patrimoine, les petits chemins vicinaux, qui autrefois reliaient les mas, les hameaux, les villages (chemin de Robiac à Portes ou de Robiac à Saint-Florent, chemin des mineurs, etc) sont régulièrement entretenus ou progressivement ouverts par les volontaires de l'association Les Passeurs de Mémoire. Ce qui n'est pas pour déplaire aux amateurs de randonnées d'ici ou d'ailleurs. Tous les 2^{èmes} samedis du mois (matinée), une balade est organisée sur les lieux patrimoniaux des environs et une fois tous les semestres, une grande sortie. Récemment : visite de la Commanderie de Jallés et du Château Fort de Banne.

La restauration du Site archéologique de Saint-Laurent se poursuit malgré les vols et déprédations dont il a été victime cet hiver. Dans l'immédiat, l'édification d'une rampe (*photo ci-dessous*), pour hisser les matériaux jusqu'au Site (vestiges prieuré, château,...) occupe en priorité les bénévoles.

Sur le Site se tient la **Fête Cévenole du 10 août** dont les bénéficiaires servent entièrement à la restauration des lieux.



Jean-Marc d'Orval et René Di Cicco, chevilles ouvrières de la rampe

Le tissu associatif, c'est aussi Robiac'Arts (poterie), le Club des 2R (les mardis après-midi : belote, loto, repas), le Sou des Ecoles (sorties scolaires, calculatrice offerte aux 6^{èmes}), les Amis de Lachamp, la Troupe Cigalon, l'ACIRR,...



572 participants au Brevet des Randonneurs Cévenols !

C'était chez nous. C'était le dimanche 14 mai. C'était la 45^{ème} édition du mythique Brevet des Randonneurs Cévenols. Et ça a été un grand succès ! En effet, ce n'est pas moins de 572 marcheurs et vététistes qui ont arpenté, ce jour-là, les sentiers et les pistes forestières de notre territoire communal. C'est le Club Alpin Français (Section Nîmes-Cévennes) qui a organisé, de main de maître, cette manifestation avec l'appui logistique de la municipalité et de bénévoles, en particulier de la Section Randonnées-Nature de l'association Les Passeurs de Mémoire (débroussaillage des sentiers notamment), mais aussi de simples villageois, pour l'organisation des parkings et des ravitaillements. Vraiment, un très grand merci à toutes et tous !

Retour en image sur cette manifestation



La veille, une paëlla géante rassemblait tous les organisateurs dans la Salle Pierre-Paul Courtial (80 du Club Alpin de Nîmes et 30 locaux) dans une ambiance on ne peut plus conviviale !



Le moment du départ... Soit sur l'un des 3 itinéraires pédestres balisés (10, 16 ou 23 km) ou sur l'un des parcours d'orientation (3 niveaux de difficulté). Quant aux vététistes, ils avaient le choix entre 25, 35 et 45 km !



Organisation quasi militaire pour optimiser la place dans les 12 parkings entre La Valette (Gare) et l'espace du Traslissard



Les Amis de Lachamp avaient mis les petits plats dans les grands pour restaurer et désaltérer près de 300 marcheurs !



Effervescence dans la Salle P-P Courtial où, à l'arrivée, étaient remis les diplômes et où un petit marché de producteurs et artisans avait élu domicile.



L'avancée du jumelage... ou les tribulations de 2 amis anglais dans notre village

Venus, en quelque sorte, en éclaireurs de la communauté d'Edwinstowe, en écho au séjour que notre Maire et son épouse ainsi que Jane et Tony Churly ont effectué en août dernier dans la patrie de Robin des Bois, Windy et Paul ont effectué un court séjour dans notre village (du 14 au 17 mai). Durant celui-ci, ils n'ont pas manqué d'occupations entre réception en Mairie par le conseil municipal, rencontre au CCAS du Buis pour expliquer le fonctionnement du social dans notre commune, la visite commentée des divers quartiers de notre village, ses curiosités et monuments,...

Une randonnée jusqu'au plus haut sommet de notre commune où un copieux pique-nique, concocté par les Amis de Lacham, les attendait. La visite du Site archéologique de Saint-Laurent où l'association Passeurs de Mémoire leur a fait l'historique des lieux et leur a expliqué les travaux de restauration en cours. La découverte des traces du passé minier les a fort intéressés ainsi que les explications sur le traitement social de l'après-mine car Edwinstowe était également une cité minière jusqu'en 2015 et Windy s'occupe justement des conséquences sociales de la cessation de cette activité dans sa ville.

Mais, assurément, ce qui les a le plus marqué c'est l'accueil des enfants de notre école. Celle-ci était magnifiquement pavoisée aux couleurs anglaises. La photo de « sa gracieuse majesté » la Reine Elisabeth II trônait, bien entendu, en bonne place. Tour à tour les trois classes ont accueilli, avec spontanéité et chaleur, Windy et Paul, ainsi que Jane et Tony Churly qui les accompagnaient. Des fleurs leur ont été offertes. Des roses bien sûr... Ainsi que des crêpes, des jus de fruits,...

Les enfants ont chanté et récité des compliments. Et tout cela dans une ambiance festive et en anglais !

A la demande de la directrice de notre école, une enseignante bilingue était présente afin de faciliter les échanges.

On soulignera la forte implication des enseignantes de notre école pour la préparation de cette rencontre et, bien sûr, la connivence des élèves. Au

entendu, la final, un grand moment !

De retour à Edwinstowe, Windy a raconté son périple à Mme le Maire et travaille avec elle, pour faire avancer ce projet de jumelage. To be continued...

Photo centrale, dans la classe des maternelles, de gauche à droite : Paul, Windy et Jane Churly (conseillère municipale qui s'investit énormément dans le projet de jumelage avec Edwinstowe).



ANIMATIONS DE JUILLET 2017

ROBIAC – ROCHESSADOULE

JUILLET

- 01 - 21 h - Eglise Saint-Pierre - Dans le cadre de La Nuit des Eglises : **Expo photos de Jacques Bertolini et visite guidée de l'église** - Conseil Paroissial
- 05 - 21 h - Salle du Moulin : **Loto de l'été** - Comité d'Animations et de Loisirs
- 11 - 10 h - Eglise Saint-Pierre - **Causerie Mémoire Bénédicte** - Conseil Paroissial
- 11 - 15 h - Place 19 mars - **Pétanque Challenge J. Thomes + Paëlla** - Boule Joyeuse
- 12 - 21 h - Salle du Moulin : **Loto de l'été** - Comité d'Animations et de Loisirs
- 14 - 12 h - Place 19 mars - **Repas moules-frites - Pétanque - Bal - La Fraternelle**
- 17 - 20 h - Départ Place Mairie Rochessadoules : **Balade nocturne contée : « En cheminant à travers les lettres d'Alphonse Daudet, le cévenol »** - Commission Culture
- 18 - 21 h - Salle Pierre-Paul Courtial : **Cinéma : « Lion »** - Commission Culture
- 19 - Place Eglise St-Pierre - **Les Mercredis du Presbytère** - Comité Animation et Loisirs
◇ Dès 7 h : **Petit-déjeuner à thème** - Vide Greniers - Exposition jusqu'à 12 h
◇ 21 h : **Festival de la Chanson Française - Variétés Françaises avec Gipsy Meunier**
- 19 - 9 à 12 h : **Visite guidée Eglise St-Pierre - Tableaux classés - Passeurs de Mémoire**
- 21 - 8h30 - Départ Place Mairie Rochessadoules - **Balade Nature-Patrimoine : « La mine au bois dormant »** - Retour : 11h30 - Association Les Passeurs de Mémoire
- 21 - 15 h - Place 19 mars : **Concours de pétanque** - Boule Joyeuse
21 h - Place 19 mars : **Pétanque - Soirée grillades et pétanque** - Boule Joyeuse
- 24 - 20 h - Départ Place Mairie Rochessadoules : **Balade nocturne contée : « A la découverte du clinton, cépage cévenol »** - Commission Culture-Animations
- 26 - Place Eglise St-Pierre - **Les Mercredis du Presbytère** - Comité Animation et Loisirs
◇ Dès 7 h : **Petit-déjeuner à thème** - Vide Greniers - Exposition jusqu'à 12 h
◇ 21 h : **Festival Chanson Française - Variétés Françaises avec Aurore Grégory**
- 26 - 9 à 12 h : **Visite guidée Eglise St-Pierre - Tableaux classés** - Conseil Paroissial
- 27 - 15 h - Place 19 mars : **Concours de Pétanque Officiel** - Boule Joyeuse
- 28 - 8h30 - Départ Champ d'honneur (entrée Robiac) - **Balade Nature-Patrimoine : « La Cèze, rivière fantasque »** - Retour : 11h30 - Association Passeurs de Mémoire
- 31 - 20 h - Départ Champ d'honneur (entrée Robiac) - **Balade nocturne contée : « En cheminant à travers les histoires et légendes cévenoles »** - Commission Culture



ANIMATIONS D'AOÛT 2017

ROBIAC – ROCHESSADOLE

AOÛT

- 02** - Place Eglise St-Pierre - **Les Mercredis du Presbytère** - **Comité Animation et Loisirs**
◊ Dès 7 h : **Petit-déjeuner à thème** - **Vide Greniers** - **Exposition jusqu'à 12 h**
◊ 21 h : **Festival Chanson Française** - **Alain Sebbah chante Lama et Delpech**
- 02** - 9 à 12 h : **Visite guidée Eglise St-Pierre** - **Tableaux classés** - **Passeurs de Mémoire**
- 04 - 06** - Place du 19 mars - **Fête Votive (concours de pétanque, attractions foraines, bals, tournée de fougasses)** - **La Fraternelle**
- 07** - 20 h - Départ Place Mairie Rochessadoule : **Balade nocturne contée et jouée « A travers le passé... du temps des mines de charbon »** - **Commission Culture**
- 08** - 15 h - Place 19 mars : **Concours de pétanque + Repas** - **Boule Joyeuse**
- 09** - Place Eglise St-Pierre - **Les Mercredis du Presbytère** - **Comité Animation et Loisirs**
◊ Dès 7 h : **Petit-déjeuner à thème** - **Vide Greniers** - **Exposition jusqu'à 12 h**
◊ 21 h : **Festival Chanson Française** - **Détourneurs de tubes... Les Frères Jacquard !**
- 09** - 9 à 12 h : **Visite guidée Eglise St-Pierre** - **Tableaux classés** - **Conseil Paroissial**
- 10** - 10h30 - **Fête patronale de Saint-Laurent** : **pèlerinage** - **Conseil paroissial**
- 10** - 12 à 18 h - **Fête Cévenole à St-Laurent** : **buvette, repas (spécialités cévenoles), jeux traditionnels cévenols, jeu de piste** - **Association Les Passeurs de Mémoire**
- 11** - 8h30 - Départ Champ d'honneur (entrée Robiac) - **Balade Nature-Patrimoine : « La Cèze, rivière fantasque »** - Retour : 11h30 - **Association Passeurs de Mémoire**
- 14** - 8h30 - Départ Place Mairie Rochessadoule - **Balade Nature-Patrimoine : « La mine au bois dormant »** - Retour : 11h30 - **Association Les Passeurs de Mémoire**
- 16** - Place Eglise St-Pierre - **Les Mercredis du Presbytère** - **Comité Animation et Loisirs**
◊ Dès 7 h : **Petit-déjeuner à thème** - **Vide Greniers** - **Exposition jusqu'à 12 h**
◊ 21 h : **Festival de la Chanson Française** - **Nicolas Richardoin chante Balavoine**
- 16** - 9 à 12 h : **Visite guidée Eglise St-Pierre** - **Tableaux classés** - **Passeurs de Mémoire**
- 16** - 17h30 - Salle Pierre-Paul Courtial - **Cinéma : « Moi, moche et méchant 3 »**
- 18** - 15 h - Place du 19 mars - **Concours de pétanque** - **Boule Joyeuse**
- 18** - 21 h - Place du 19 mars - **Concours de pétanque** - **Boule Joyeuse**
- 31** - 15 h - Place du 19 mars - **Concours de pétanque** - **Boule Joyeuse**





Directeur de la publication : Henri Chalvidan – Rédaction et mise en page : Francis MATHIEU
Mairie Robiac-Rochessadoule : 04 66 25 00 81 – www.mairierobiacrochessadoule.com
Imprimerie : **Graphic Technic Image** – Génissieux (Drôme)